

Ecrit par le 30 janvier 2026

LA CERISE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

**LA CERISE
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
QUARTIER SAINT GERVAIS 84480 BONNIEUX
RCS AVIGNON 783 208 770 / AGREMENT : 84-106
CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES**

Les coopérateurs sont priés de bien vouloir assister à l'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE de notre coopérative, qui se tiendra le :

VENDREDI 11 AVRIL 2025 à 18H00

dans la SALLE DE REUNION DE LA CAVE VINICOLE DE BONNIEUX.

ORDRE DU JOUR AGO :

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 15 Mars 2024,

Rapport d'activité de la campagne écoulée,

Exposé du bilan 2024 par Mr SERENO Philippe, comptable,

Rapport du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes,

Approbation des comptes, affectation des résultats et quitus au conseil d'administration,

Renouvellement du tiers sortant des administrateurs en fonction,

Constatation de la variation du capital social,

Approbation de l'enveloppe destinée aux administrateurs,

Ecrit par le 30 janvier 2026

Questions diverses

ORDRE DU JOUR AGE :

Prorogation de la durée de la société pour une durée supplémentaire de 30 années

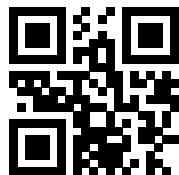
Modification de l'adresse du siège social consécutive à la numérotation des voies de la commune de Bonnieux

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

Lionel RAVOIRE

LES VIGNERONS DE SAINT MARC - CANTEPERDRIX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

LES VIGNERONS DE SAINT MARC - CANTEPERDRIX - Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : 667 avenue de l'Europe - 84330 CAROMB
783211154 RCS AVIGNON

Ecrit par le 30 janvier 2026

Les coopérateurs sont convoqués aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le jeudi 27 juin 2024 à 9 heures, à la Boiserie à Mazan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Extraordinaire :

- o Modification des statuts en vue de supprimer l'option de gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance et revenir à une gestion classique de Conseil d'administration,
- o Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée Générale Ordinaire :

- o Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2023,
- o Rapport de gestion établi par le Directoire,
- o Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- o Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux dirigeants,
- o Affectation du résultat de l'exercice,
- o Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- o Variabilité du capital social,
- o Nomination des mandats des membres du Conseil d'administration,
- o Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes,
- o Fixation du montant de l'allocation globale allouée au Conseil d'administration,
- o Fixation du budget de formation des membres de Conseil d'administration,
- o Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- o Questions diverses.

Les coopérateurs pourront prendre connaissance au siège de la Coopérative des documents mentionnés conformément à l'article 35 des statuts.

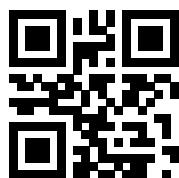
Les questions diverses n'appelant pas délibération devront être posées par écrit huit jours avant l'Assemblée

Tout coopérateur peut se faire représenter par un autre associé coopérateur, par son conjoint ou l'un de ses descendants ou descendants majeurs.

Le Directoire

SICA LES VERGERS DE LA COURTOISE

Ecrit par le 30 janvier 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents



**SICA LES VERGERS
DE LA COURTOISE
au capital de 120 000 euros
4440 ROUTE DE CAVAILLON
84800 ISLE SUR SORGUE
R.C.S. Avignon D 320 051 683**

Les associés de la SICA LES VERGERS DE LA COURTOISE sont invités à participer aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se déroulera au siège de la société à partir de 09h00, le 30

Ecrit par le 30 janvier 2026

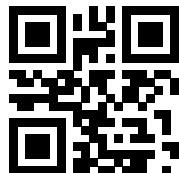
novembre 2023.

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Gérant,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Décision sur la rémunération de la Gérance,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour la période 2023 à 2028
- Renouvellement du mandat du Réviseur pour la période de 2024 à 2029,
- Point sur le programme opérationnel,
- Confirmation de la base d'appel des contributions au Fonds Opérationnel 2024,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.
- Questions Diverses

Pour avis La Gérance

LES VERGERS DE LA COURTOISE SICA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 30 janvier 2026

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents



**SICA LES VERGERS
DE LA COURTOISE**

**au capital de 120 000 euros
4440 ROUTE DE CAVAILLON
84800 ISLE SUR SORGUE
R.C.S. Avignon D 320 051 683**

**ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE**

Les associés de la SICA LES VERGERS DE LA COURTOISE sont invités à participer aux travaux de l'**Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** qui se déroulera au siège de la société **à partir de 09h00, le 30 novembre 2022**.

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Gérant,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Décision sur la rémunération de la Gérance,
- Point sur le programme opérationnel,
- Confirmation de la base d'appel des contributions au Fonds Opérationnel 2023,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.
- Questions Diverses

Pour avis

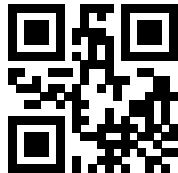
La Gérance

Ecrit par le 30 janvier 2026

3954948

Publié le 10/11/2022

GALEO CONCEPT SA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

GALEO CONCEPT

SA, au capital de 308 861 €

Siège : 14 F rte de Grillon

La Cité du Végétal 84600 VALREAS

435 296 389 RCS AVIGNON

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 30/06/2022, à 8 heures, au siège social,
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes prévu à l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le

Ecrit par le 30 janvier 2026

rapport sur le gouvernement d'entreprise,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions.

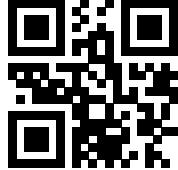
A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à leur conjoint ou au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité, soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire, soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance. Les actionnaires auront le droit de participer à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte au 3e jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. Il est rappelé qu'il ne sera tenu compte d'aucun transfert de propriété de titres intervenant pendant ce délai de 3 jours ouvrés. Vous pouvez vous procurer des formules de procuration au siège social ainsi qu'à l'adresse électronique suivante : compta@galeoconcept.com. Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société 3 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale. Toutefois, les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'Assemblée Générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris. Les formulaires de vote à distance sont à envoyer à l'adresse : compta@galeoconcept.com. Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration ou à l'adresse électronique suivante : compta@galeoconcept.com, au plus tard le 4e jour ouvré précédent la date de l'Assemblée Générale. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription dans les comptes tenus par la Société.

3953941

Publié le 07/06/2022

LES PAYSANS DE COUSTELLET

Ecrit par le 30 janvier 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents



LES PAYSANS DE COUSTELLET

Société Coopérative Agricole à capital variable
111A Chemin des Guillaumets
84660 MAUBEC COUSTELLET
Agrément 12198 - RCS 798 139 002

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
le mardi 17 mai 2022 à 17h00 au siège pour délibérer

ORDRE DU JOUR

Ecrit par le 30 janvier 2026

- Rapport du Conseil d'administration aux associés sur l'exercice 2021 ;
- Présentation des comptes clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Election des administrateurs
- Budgets fonctionnement et formation du Conseil
- Questions diverses

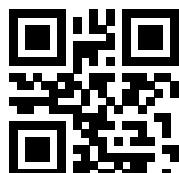
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social et 15 jours avant l'assemblée des comptes annuels, du rapport aux associés et du texte des résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

3953527

Publié le 22/04/2022

LES COTEAUX DE VISAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 30 janvier 2026

SOCIETE COOPERATIVE LES COTEAUX DE VISAN

Société Coopérative Agricole

Chemin de la peine - 84820 VISAN

783 261 571 RCS AVIGNON

Le Conseil d'Administration de la SCA Les Côteaux de Visan vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : **Le lundi 9 mai 2022, à 17h00, au sein de l'entrepôt logistique Quartier Volabis à Visan**, appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Lecture et approbation du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Constatation de la variation du capital,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement/Remplacement des mandats des commissaires aux comptes,
- Renouvellement/Remplacement d'administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Budget alloué à la formation des administrateurs,
- Modification de l'adresse du siège social de la cave sur le KBIS,
- Validation de l'apport partiel d'actif à la SAS RHONEA,
- Compte rendu de la récolte 2021,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

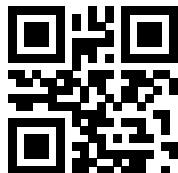
Le Conseil d'administration

3953500

Publié le 20/04/2022

Ecrit par le 30 janvier 2026

AS DU LOTISSEMENT LA GARDIE



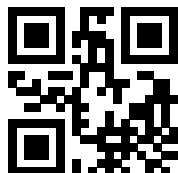
Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

Les Coteaux du Rhône SCA



Attestation de parution sur echodumardi.com

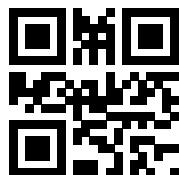
Ecrit par le 30 janvier 2026

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

SICA LES VERGERS DE LA COURTOISE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

**SICA LES VERGERS
DE LA COURTOISE
au capital de 120 000 €uros
4440 ROUTE DE CAVAILLON
84800 ISLE SUR SORGUE
R.C.S. Avignon D 320 051 683**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les associés de la SICA LES VERGERS DE LA COURTOISE sont invités à participer aux travaux de l'**Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se déroulera au siège de la société à partir de**

Ecrit par le 30 janvier 2026

09h30, le 30 novembre 2021.

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Gérant,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Décision sur la rémunération de la Gérance,
- Point sur le programme opérationnel,
- Confirmation de la base d'appel des contributions au Fonds Opérationnel 2022,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.
- Questions Diverses

Pour avis, La Gérance

3952346

Publié le 05/11/2021

RHONEA SCA



Ecrit par le 30 janvier 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents



RHONEA

**Société Coopérative Agricole
A capital variable**

**228 route de Carpentras - 84190 BEAUMES DE VENISE
807 672 605 RCS Avignon**

Le Conseil d'Administration de la S.C.A RHONEA vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraproductrice qui se tiendra : Le jeudi 22 juillet 2021, à 15 heures, à la salle des fêtes de Sarrians, 168 Avenue de l'Europe, 84260 SARRIANS, appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

sous sa forme ordinaire annuelle :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Lecture et approbation du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Quitus aux administrateurs,

Ecrit par le 30 janvier 2026

- Affectation des résultats,
- Affectation du compte « Report à Nouveau »,
- Constatation de la variation du capital,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement/Remplacement d'administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Budget alloué à la formation des administrateurs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Sous forme extraordinaire :

- Mise à jour des Statuts,
- Changement de dénomination sociale de la coopérative,
- Modification du RCS,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

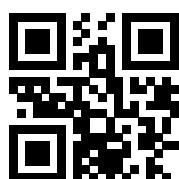
Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration

3951463

Publié le 06/07/2021

LES COTEAUX DE VISAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 30 janvier 2026

Date de téléchargement de justificatif : 30 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mars 2025 sous réserves d'incidents

**SOCIETE COOPERATIVE
LES COTEAUX DE VISAN
Société Coopérative Agricole
Chemin de la peine - 84820 VISAN
783 261 571 RCS AVIGNON**

Le Conseil d'Administration de la SCA Les Côteaux de Visan vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : Le mercredi 23 juin 2021, à 17h00, au sein de l'entrepôt logistique Quartier Volabis à Visan, appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Lecture et approbation du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Constatation de la variation du capital,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement d'administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Budget alloué à la formation des administrateurs,
- Démission du directeur général,
- Régularisation de la mise à jour de l'inscription au RCS
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration

3951183

Publié le 08/06/2021